

## Intermarché devient partenaire de la carte familles nombreuses

**La récente modernisation de la carte familles nombreuses s'accompagne d'un développement significatif du Club des partenaires de la carte dont l'Unaf assure l'animation. Intermarché rejoint les 85 enseignes qui proposent des réductions et avantages aux familles détentrices de la carte. L'arrivée de cette première enseigne de grande distribution complète une offre variée de réductions en faveur du pouvoir d'achat des familles en charge de 3 enfants et plus.**

### Désormais 85 partenaires et 3 000 points de vente partout en France

Outre des tarifs réduits allant jusqu'à 75 % dans les transports ferroviaires, la carte familles nombreuses ouvre des avantages auprès de 85 partenaires commerciaux dans plus de 3 000 points de vente, partout en France. Tous les domaines sont couverts : restauration, loisirs, tourisme, services à la personne, grande distribution alimentaire... Toutes les offres sont sur le site [www.reductions-carte-familles-nombreuses.fr](http://www.reductions-carte-familles-nombreuses.fr).

### L'offre Intermarché pour les familles nombreuses

Avec plus de 1 880 magasins dans toute la France, l'arrivée d'Intermarché parmi les partenaires de la carte familles nombreuses double le nombre de points de vente qui proposent des réductions sur présentation de la carte. Depuis le 20 mars, les détenteurs de la carte familles nombreuses peuvent plus facilement intégrer le programme de fidélité « communauté familles nombreuses » qui permet de bénéficier tous les jours de 10 % en avantages carte sur plus de 1 300 produits du quotidien.

### Un coup de pouce bénéfique pour les familles en charge d'enfants

En France, un enfant sur trois vit dans une famille nombreuse, c'est-à-dire composée de trois enfants ou plus. Depuis 2011, ce chiffre n'a pas évolué : la part des familles nombreuses et le nombre moyen d'enfants dans ces mêmes foyers restent stables. Dans la grande majorité, ces familles sont formées de trois enfants. Au total, les familles nombreuses représentent 1,7 million de familles, soit une famille sur cinq. Elles recouvrent des réalités diverses : 1 sur 6 est une famille recomposée et 1 sur 6 est monoparentale. La charge d'enfant a un impact évident sur le niveau de vie des familles et sur leur pouvoir d'achat. Une réalité vécue par les familles de 3 enfants et plus qui consomment davantage de biens courants et qui nécessite des arbitrages en termes de conciliation vie familiale, vie professionnelle.

**Chaque jour, le club des partenaires s'agrandit de nouvelles offres au bénéfice du pouvoir d'achat des familles nombreuses dès lors qu'elles ont au moins 3 enfants dont 1 mineur, y compris si elles sont monoparentales ou recomposées. Depuis janvier 2022, le site [www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr](http://www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr) permet d'en savoir plus, de tester son éligibilité et de commander facilement les cartes familles nombreuses de chaque membre de la famille.**